

GUIDE DE GESTION DU **NERPRUN BOURDAINE** POUR LES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS

SYNTHÈSE



LE DÉFI DE FREINER L'ENVAHISSEMENT



Agence de mise en valeur
de la forêt privée de l'Estrie

Le reconnaître

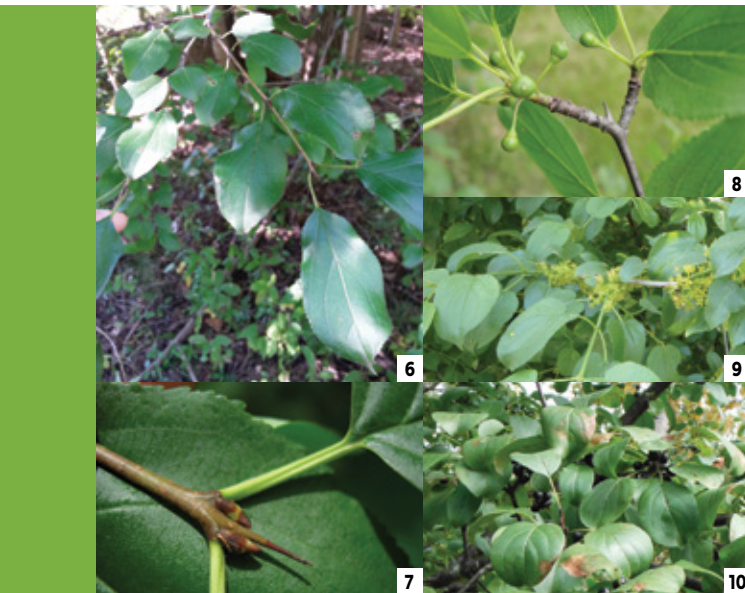
COMMENT L'IDENTIFIER ?

- Feuille ovale alterne avec une bordure lisse et lustrée (1)
- Feuille avec 6 à 10 nervures de part et d'autre de la nervure centrale (1)
- Fleur petite et discrète composée de 5 pétales; floraison continue (2)
- Bourgeon sans écaille et recouvert de poils (3)
- Drupe ronde passant du vert au rouge à la couleur noire à maturité (4)
- Intérieur de l'écorce jaune orangé; bois de cœur orangé (5).

NE PAS LE CONFondre AVEC SON COUSIN, LE NERPRUN CATHARTIQUE !

- Feuille ovale opposée avec des petites dents (6)
- Feuille dispose de 3 à 5 paires de nervures fortement recourbées (6)
- Bourgeon avec écaille et pressé contre le rameau (8); présence d'une épine (7)
- Fleur composée de 4 pétales et en grappe dense; une seule floraison (9)
- Drupe ronde passant du vert à la couleur noire à maturité en grappe dense (10)
- Intérieur de l'écorce jaune orangé

Photos: (1) Lise Beauséjour, (2) Marie-Josée Martel, (3) Marie-Josée Martel, (4) Marie-Josée Martel, (5) Marie-Josée Martel, (6) Credit Valley Conservation, (7) Credit Valley Conservation, (8) Kevin Nixon, (9) Credit Valley Conservation, (10) Corridor Appalachien



Chute tardive des feuilles à l'automne pour les deux espèces.



Un fin stratège

UN COMPÉTITEUR AGRESSIF

La floraison du nerprun bourdaine débute en mai pour s'étaler tout au cours de l'été. Il est ainsi fréquent d'observer des fleurs, des fruits immatures (vert, rouge) et des fruits matures sur un même plant tout au long de la saison de végétation jusqu'à la fin septembre. Un individu peut produire ainsi une grande quantité de fruits durant un été, et par conséquent, une grande quantité de graines. Ces dernières démontrent un taux de germination très élevé (+ de 85 %). Les graines demeurent viables au sol au moins durant trois ans pour former une vaste banque de semences souterraines.

L'arbuste possède une forte capacité de photosynthèse avec ses feuilles qui disparaissent tard à l'automne. La plante possède donc un avantage compétitif en matière de croissance face aux espèces indigènes. Le nerprun produit aussi une grande quantité de rejets de souche à la suite de la coupe du tronc. Les rejets de souche d'un plant peuvent croître jusqu'à 2 m par année en pleine lumière. La production de fruits de ces derniers peut débuter dès la première année alimentant ainsi la banque de semences. Le nerprun peut également engendrer de nouvelles pousses (drageons) à même ses racines.

HABITATS MULTIPLES

Le nerprun bourdaine a de faibles exigences écologiques. Il affectionne ainsi les stations à drainage imparfait à mauvais, mais il supporte très bien les sites à drainage modéré. Il serait plus agressif sur les sites humides que sur les sols plus secs. Il semble tolérer autant les sols basiques que les sols acides, avec toutefois une préférence pour les sols acides. Il peut ainsi s'établir et croître dans un large éventail de milieux, autant ouverts que fermés. Il colonise les abords de chemins ou de sentiers, les friches, les rives des cours d'eau, les lisières de boisés, les tourbières et une variété de peuplements forestiers (feuillus, résineux, mixtes), incluant les plantations. Les peuplements forestiers perturbés par des événements naturels ou par l'aménagement forestier et les peuplements de seconde venue semblent abriter les plus grandes densités de nerprun bourdaine.



Photo: Marie-Josée Martel

Fructification du nerprun

La disponibilité de la lumière est un facteur significatif dans le processus d'envahissement du nerprun.



Photo: Marie-Josée Martel

Rejets de souche de 2 ans

Les oiseaux sont les principaux vecteurs de dispersion des graines sur de longues distances.



Photo: Normand Bérubé

Semis de nerprun dans une cédrière



Photo: Lise Beauséjour

Bosquet de nerprun bourdaine en lisière de boisé



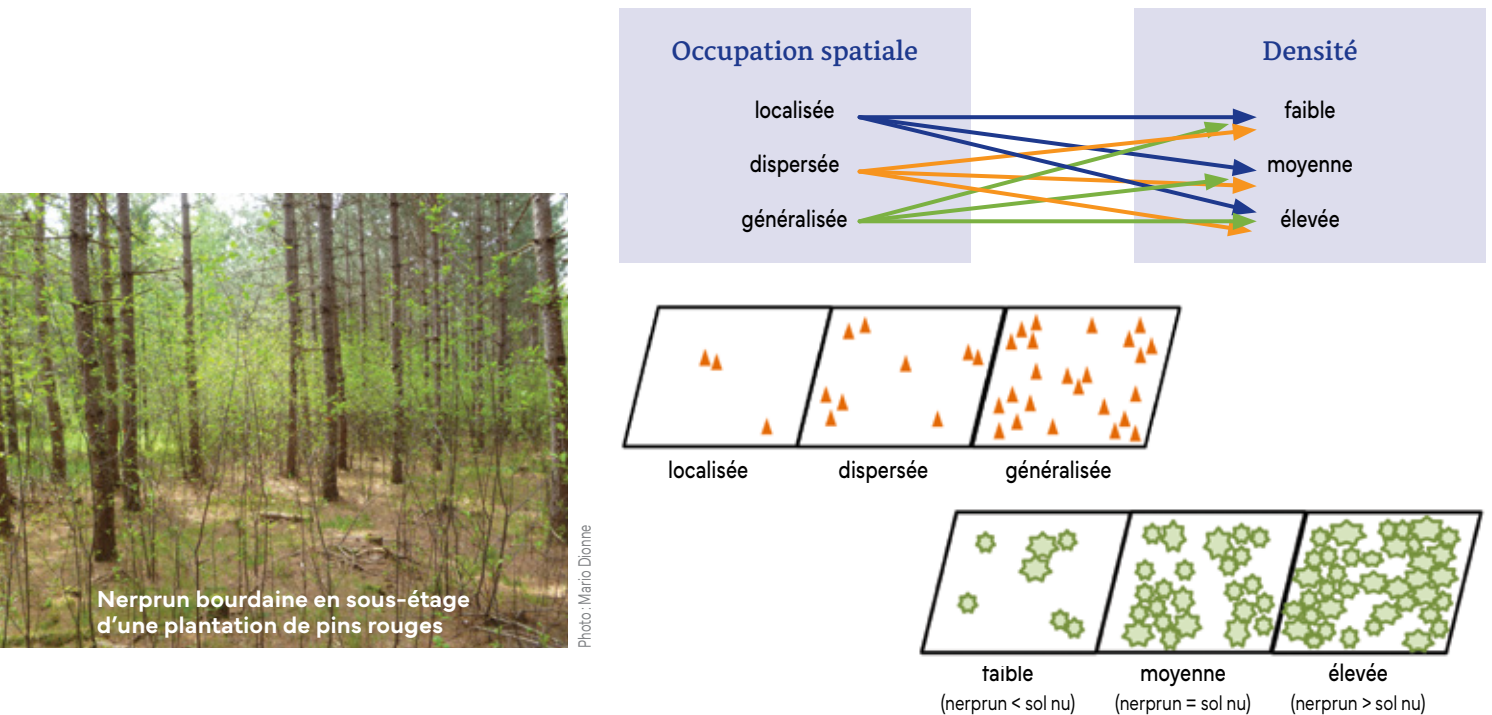
La planification

À la confection d'un plan d'aménagement forestier, demander au conseiller forestier de quantifier et qualifier la présence du nerprun bourdaine dans chacun des peuplements.

DÉTECTION DES COLONIES

La recherche du nerprun bourdaine dans le boisé peut débuter dans les sites les plus susceptibles : peuplements perturbés par un chablis, une récolte ou un usage agricole historique sur des sols humides. Ensuite, l'exploration se poursuit avec les autres peuplements. Les observations sont notées simplement en présence ou absence.

La qualification visuelle du nerprun dans chacun des peuplements en fonction de son occupation spatiale et de sa densité raffine la caractérisation.



Préjudices

Le nerprun bourdaine compromet le maintien des écosystèmes forestiers. Il peut constituer une strate de bonne densité qui diminue la quantité de lumière disponible au sol. Il gêne ainsi la germination des essences forestières et il empêche l'établissement de la régénération. Il réduit la croissance en hauteur et en diamètre des jeunes arbres. Il diminue la richesse des espèces indigènes (herbacées, arbustives, arborées), simplifie la structure de la végétation et interfère dans la succession naturelle des peuplements. Ces impacts modifient les conditions d'habitat, la biodiversité et la productivité de la forêt.

La présence du nerprun dans un boisé altère l'expérience de possession des propriétaires. La plante peut notamment :

- compromettre la rentabilité des opérations forestières;
- entraîner une perte de superficie productive;
- nuire au succès de chasse;
- limiter la pratique de loisirs;
- engendrer une perte de jouissance de la propriété forestière;
- influencer négativement la valeur d'un boisé.



DÉTERMINATION DES PRIORITÉS D'INTERVENTION

Si l'enjeu du nerprun est omniprésent dans le boisé, il est irréaliste de vouloir intervenir dans tous les peuplements envahis. La détermination des priorités d'intervention permet de se doter d'une planification pragmatique en fonction des efforts à fournir et des ressources disponibles. L'objectif de cet exercice est de se doter d'une vision globale des actions de lutte.

Les lignes directrices suivantes peuvent aider à déterminer les secteurs prioritaires d'intervention :

1. Invasion récente avec une étendue localisée (plants isolés, population satellite d'une grande population);
2. Invasion qui menace un milieu sensible à haute valeur écologique (habitat d'une espèce précaire, milieu humide d'intérêt, peuplement forestier particulier);
3. Invasion qui menace l'atteinte des objectifs de mise en valeur du boisé;
4. Potentiel des peuplements forestiers en fonction des objectifs de mise en valeur;
5. Effort et coût de la lutte et de la restauration.

Si le temps et les ressources financières sont limités, la lutte peut débuter sur une superficie restreinte de quelques hectares à un demi-hectare, voire plus petite (ex. : 0,2 ha). Toutefois, l'exercice est à répéter au cours des années suivantes pour couvrir la totalité de la surface envahie. Une surveillance des parcelles déjà traitées est incontournable afin d'évaluer la reprise du nerprun.

Chaque cas (propriétaire-boisé) étant unique, il n'y a pas de bon ou de mauvais plan de match. L'important est de passer à l'action afin de contrôler la plante dans son boisé.

Priorité aux tiges en fleurs les plus prolifiques pour éviter la propagation des semences. Cibler les secteurs où le couvert forestier laisse pénétrer la lumière.

Objectifs de mise en valeur :

Production de matière ligneuse;
Production acéricole;
Aménagement faunique et chasse;
Produits forestiers non ligneux;
Utilisation à des fins récréatives;
Protection de la biodiversité;
Séquestration de carbone.



Photo: Marie-Josée Martel



Photo: Mélanie Bergeron



Lutte contre l'envahissement

La lutte contre l'envahissement du nerprun bourdaine est un travail de longue haleine. L'objectif n'est pas obligatoirement son éradication complète, mais plutôt de maintenir sa présence en dessous d'un seuil non préjudiciable pour les écosystèmes forestiers. Aussi, la lutte intégrée contre le nerprun repose sur une combinaison de moyens : de la prévention aux diverses méthodes de contrôle à la mise en œuvre d'une sylviculture adaptée.

PRÉVENTION

La meilleure option de lutte est de prévenir l'introduction et la propagation du nerprun dans le boisé. La détection hâtive et une intervention rapide avant que la plante se densifie et envahisse une superficie importante sont des actions déterminantes.

MÉTHODES DE CONTRÔLE

Arrachage

Les semis ou les petits plants (diamètre < 1 cm) peuvent s'arracher manuellement en tirant sur la tige. Pour des plants plus imposants (diamètre 1 à 8 cm), un outil à déraciner, qui produit un effet de levier en facilite l'extraction, bien que le travail demeure tout de même exigeant. L'arrachage peut se faire en tout temps de l'année, mais il est plus facile lorsque le sol est humide après une pluie ou au printemps. Il est important d'enlever tout le système racinaire pour éviter une repousse. L'arrachage des plants, surtout les plus imposants, bouleverse le sol et stimule la germination des semences. Cette technique s'applique davantage à des populations de faible à moyenne densité et de superficie localisée ou dispersée.

Photo: Marie-Josée Martel



Coupe

La coupe du nerprun avec une débroussailluse est une autre possibilité de contrôle. Elle est le plus souvent jugée peu efficace, car elle stimule la production de rejets de souche. Toutefois, la coupe réalisée à plusieurs reprises durant une saison de croissance et sous couvert forestier, entre deux à trois fois, et ce, pendant deux ou trois années consécutives, pourrait réduire la vigueur des tiges, sans toutefois les tuer. Le cycle de coupe doit débuter en juin. La coupe répétée s'avère énergivore et onéreuse pour combattre le nerprun, d'autant plus si la superficie est élevée.

Photo: Marie-Josée Martel



Coupe de rejets de souche

Malgré ces défauts, la coupe mécanique est le procédé le plus utilisé en entretien de plantation en forêt privée depuis que l'emploi de phytocides n'est plus financé. Une plantation d'épinettes blanches peut nécessiter trois à cinq dégagements au cours de ses dix ou douze premières années. Par contre, il fut observé que des plantations de mélèzes laricins, de pins blancs, de pins rouges et d'épinettes de Norvège ne nécessitaient généralement que deux dégagements mécaniques pour dominer la compétition du nerprun. Ces espèces possèdent une meilleure croissance annuelle que l'épinette blanche ou noire. Les peupliers hybrides et les mélèzes hybrides, des essences à croissance rapide, font également bonne figure face au nerprun. Dans tous les cas, le nerprun persiste sur le site en sous-couvert des arbres reboisés.

Photo: Marie-Josée Martel



Deuxième entretien de plantation en 4 ans



L'entretien mécanique des plantations exige un investissement important, mais le débroussaillage demeure la meilleure alternative à l'utilisation de pesticides pour une grande superficie.

Annelage

L'annelage consiste à retirer l'écorce d'un arbre sur toute sa circonférence. Cette technique vise à interrompre la circulation de la sève afin de provoquer la mort ou l'affaiblissement de l'arbre sur quelques années. Elle permet d'éviter la coupe de tige et donc la production de nombreux rejets de souche vigoureux. L'annelage peut s'avérer propice dès que la tige atteint un certain diamètre qui rend laborieux l'arrachage. L'élimination de l'écorce, sur une bande de 5 à 10 cm de large, peut se pratiquer avec une hache, mais préférablement avec une plane (couteau à deux manches), une serpe ou un couteau. Il est conseillé de bien frotter la zone annelée afin d'enlever tout le cambium adhérent au bois, sans quoi l'arbuste est en mesure de cicatriser et de survivre. Une procédure à réaliser durant l'été. L'annelage est exécuté dans le premier 50 cm de la tige à partir du sol et en dessous de la plus basse branche vivante. Des rejets de souche apparaîtront, mais leur vigueur devrait être moindre que lors d'une coupe. C'est une méthode plus aisée à appliquer dans une population de faible à moyenne densité et sur une superficie limitée ou dispersée. Elle est généralement utilisée en combinaison avec le badigeonnage d'un pesticide chimique ou biologique de la zone annelée afin d'en améliorer l'efficacité.



Photo: Marie-Josée Martel

Tige annelée

Usage d'un phytocide chimique

L'usage d'un phytocide chimique pour contrer le nerprun bourdaine consiste à l'application foliaire ou à un badigeonnage de souche ou de l'écorce du tronc. Cette méthode est utilisée pour contrer des populations établies sur des superficies importantes. Le produit le plus utilisé contient comme ingrédient actif le glyphosate et est davantage connu sous son nom commercial *Roundup* (secteur agricole) ou *VisionMax* (secteur forestier). Un autre phytocide, à base de triclopyr et connu sous le nom *Garlon*, est également utilisé pour contrer le nerprun.

En forêt privée, la pulvérisation foliaire est privilégiée. Le meilleur moment d'application est à la fin de l'été après l'aoûtement des conifères et dès que les essences indigènes sont en fin de saison de croissance. Le mois de septembre jusqu'à la mi-octobre est donc la période idéale. Il faut se rappeler que les feuilles de nerprun persistent tardivement à l'automne. Le traitement est ainsi plus ciblé et minimise les impacts sur les espèces indigènes.

Cette méthode est efficace pour les jeunes pousses. En présence de tiges sont trop hautes ou de fort diamètre, la coupe du nerprun devient une étape préalable. La pulvérisation foliaire se réalise alors sur les rejets de souches et sur les semis. Lors de la pulvérisation, il faut s'assurer de l'absence de vent afin d'éviter la dérive du produit. L'absence d'épisode de pluie pendant et suivant la pulvérisation est aussi essentielle pour le succès de l'opération.

La méthode de contrôle chimique, efficace pour contrer le nerprun, ne s'attaque toutefois pas à la banque de semences. Aussi, une répétition du traitement pourrait s'avérer nécessaire. À titre d'exemple, cela peut représenter entre deux à trois pulvérisations sur un cycle de vie d'une soixantaine d'années pour une plantation d'épinettes blanches. Sous un couvert forestier fermé, une application pourrait être suffisante pour briser le cycle d'invasion.

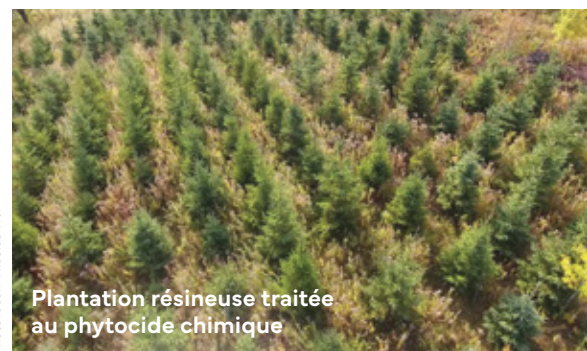


Photo: Jean-Nicolas Viel

Plantation résineuse traitée au phytocide chimique

L'usage de pesticides chimiques et biologiques en milieu humide (ex.: marécage, tourbière) est soumis à l'autorisation ministérielle du MELCC.



Photo: Mario Dionne

Pulvérisation foliaire

Encadrement légal

L'usage de pesticides en milieu forestier privé, qui n'est plus subventionné par l'État, est toujours permis et légal. Le recours à cet outil sylvicole est relativement peu fréquent, voire inexistant. L'utilisation des pesticides chimiques et biologiques est également très encadrée par le MELCC. La vente de produits et leur application sur le terrain sont soumises à l'obtention de permis et de certificats conditionnelle à la réussite d'une formation avec évaluation. Le code de gestion des pesticides établit un cadre normatif couvrant autant la vente, l'entreposage, le transport, l'application du produit que des mesures de sécurité des ouvriers et de respect de l'environnement.

L'usage des pesticides en milieu forestier est donc réservé à des entreprises et à des personnes qualifiées titulaires de permis et de certificats valides et dédiés aux aires forestières. Un propriétaire forestier peut suivre la formation et obtenir les qualifications pour l'usage des pesticides dans son boisé.



Mortalité de souches et de rejets suite au badigeonnage

Photo: Marie-Josée Martel

Usage d'un phytocide biologique

Le phytocide biologique homologué pour lutter contre le nerprun est composé d'un champignon appelé *Chondrostereum purpureum*. Ce champignon lignicole se retrouve naturellement en forêt. Il est commercialisé sous le nom de *Lalcide Chondro*. Le phytocide biologique envahit ses hôtes par des blessures. Il est ainsi appliqué sur une souche ou sur une zone annelée. La hauteur de la souche doit être inférieure à 10 cm afin de minimiser la distance de déplacement du champignon dans son processus de colonisation. Pour la même raison, l'annelage est pratiqué à l'intérieur d'un 10 cm à partir du sol. La zone blessée doit être rapidement enduite du produit avec un pinceau en moins de 30 minutes. Pour maximiser les chances de colonisation, la période idéale d'application est de la mi-juin à la mi-juillet. L'inoculum est sensible à la chaleur et à la pluie. Une application en période de grande chaleur (>30°C) ou réalisée en plein soleil affecte l'efficacité du traitement et n'est pas recommandée. L'usage du produit s'effectue idéalement sous un couvert forestier. Une averse dans les 48 heures suivant l'application dilue l'agent actif et compromet fortement le traitement. Le taux de mortalité des tiges et des rejets de souche se constate dès la première année d'application et il augmente au cours de l'année subséquente. L'aspect argenté des feuilles (maladie du plomb) indique que le champignon est actif. Comme son cousin chimique, l'herbicide biologique ne traite pas les semis issus de la banque de semences. Un retour de traitement peut s'avérer nécessaire quelques années suivant l'application initiale.



Photo: Frédéric Dubois

Badigeonnage d'une tige annelée

SYLVICULTURE ADAPTÉE

Le nerprun bourdaine gêne la germination des semences d'espèces indigènes. Il réduit également la survie et la croissance des jeunes tiges. Cet arbuste a donc une incidence majeure sur la végétation forestière et sur la succession naturelle des peuplements.

Le nerprun bourdaine colonise rapidement les ouvertures dans un couvert forestier. La disponibilité de la lumière favorise la croissance de la plante. Le nerprun peut s'installer et se maintenir dans les peuplements non perturbés. Toutefois, la mortalité de la plante semble associée à un faible niveau de lumière au sol et à une surface terrière élevée.

Outre la lumière, la compétition pourrait influencer l'abondance et la structure de la population du nerprun bourdaine dans les trouées. La compétition par certaines herbacées (ex.: *Rubus* sp.), certains arbustes (*Sambucus* sp.) et la présence d'une régénération d'essences d'arbres semblent réduire la germination et l'établissement du nerprun.

Les connaissances acquises sur le nerprun bourdaine, bien qu'encore fragmentaires, sont suffisamment probantes pour émettre des directives générales et particulières sur les pratiques sylvicoles en présence de la plante. La présente section vise à présenter certaines de celles qui sont les plus prometteuses.



Recommandations générales

Prendre en considération la présence du nerprun dans toute la séquence de traitements sylvicoles planifiés dans le temps pour un peuplement (scénario sylvicole).

Maîtriser le nerprun en appliquant des actions de lutte tout au long de la réalisation du scénario sylvicole.

Planifier une stratégie de restauration de la végétation à la suite de la coupe finale d'un scénario sylvicole et également après des actions de contrôle du nerprun. **Mettre en œuvre** la stratégie rapidement.

Pratiques sylvicoles encouragées

Les pratiques sylvicoles sont choisies en fonction des composantes distinctives de chaque peuplement, du degré d'envahissement, des objectifs de mise en valeur, du temps et de la disponibilité budgétaire entre autres. Parfois, il pourrait s'avérer opportun de combiner plusieurs pratiques sylvicoles.

Ne pas intervenir dans le peuplement sur une certaine période afin de laisser croître les arbres et constituer un couvert forestier plus dense, en allongeant la rotation entre deux coupes partielles par exemple. La réalisation d'une intervention forestière dans un peuplement dans lequel le nerprun est déjà présent augmentera sa présence et nuira à la régénération. Une diminution de la lumière dans le sous-bois nuit au développement du nerprun et augmente sa mortalité. Cette période pourrait aussi permettre l'installation graduelle d'une régénération naturelle.

Moduler le taux de prélèvement d'une coupe partielle afin de préserver une surface terrière résiduelle plus élevée après traitement. Cette option minimise l'ouverture du couvert forestier et par conséquent pourrait limiter l'explosion de la population du nerprun bourdaie.

Privilégier la récolte d'arbre bien distribué afin de réduire la dimension des trouées. Une grande trouée crée davantage de lumière dans le peuplement, ce qui favorise la croissance du nerprun, comparativement à une petite trouée.

Favoriser le maintien ou l'établissement de peuplements inéquiennes – arbres appartenant à plusieurs classes d'âge, de hauteur et de diamètre différents. L'aménagement de ces peuplements permet d'éviter le recours à la coupe totale.



Photo : Marie-Josée Martel



Photo : Marie-Josée Martel

Favoriser les essences feuillues et résineuses longévives dans les peuplements (ex. : chênes, érables, bouleau jaune, pins, pruche).

Maîtriser le nerprun en sous-étage des peuplements. Si la méthode mécanique est retenue, réaliser plusieurs coupes par saison pendant quelques années ou expérimenter la coupe en hauteur en été. **Procéder** au cours des années précédant l'intervention forestière le cas échéant.

Éviter de récolter des arbres dans les secteurs clairsemés afin de prévenir la création de grandes et moyennes trouées. En présence d'une régénération naturelle, il peut être judicieux de prélever des tiges dans ces secteurs. **Dégager la régénération naturelle** de la compétition du nerprun et **préserver la végétation** indigène basse et non nuisible.



Avant-plan : pulvérisation d'un phytocide chimique.
Arrière-plan : aucun traitement, peuplier opprime le nerprun et les épinettes blanches

Photo : Jean-Nicolas Viel

Évaluer la probabilité du retour du peuplier à la suite d'une coupe finale. **Favoriser la coupe hivernale** des peupliers afin de stimuler la régénération par drageons. Par sa croissance rapide, le peuplier est un allier naturel à la lutte contre le nerprun. Il crée relativement rapidement un couvert forestier nuisant à la croissance du nerprun.

Surveiller la propagation du nerprun dans les sentiers de débardage. **Restreindre la largeur** des sentiers dans la mesure du possible. Les sentiers sont des corridors présentant des conditions favorables à l'envahissement. **Passer à l'action** pour contenir la plante.

Conserver la végétation indigène (gaules et semis d'essences d'arbres, arbustes, herbacées) sous le couvert forestier en peuplement naturel. La nature ayant horreur du vide, l'effet « parc », si prisé par certains

propriétaires, laisse le champ libre aux espèces envahissantes. **Appliquer** cette recommandation également en érablière sous production acéricole. Des espèces indigènes peuvent aussi devenir envahissantes et déséquilibrer un écosystème.



Effet parc en érablière acéricole

Photo : Marie-Josée Martel

Enrichir les trouées d'essences longévives et diversifiées. La mise en terre d'arbres assure une cohorte de tiges en compétition avec le nerprun. **Protéger** les feuillus nobles contre la déprédation du cerf de Virginie et du lièvre est indispensable. Un suivi rigoureux des plants est essentiel pour s'assurer que le nerprun ne nuit pas à leur croissance. **Procéder au dégagement** des plants le cas échéant et **conserver la végétation** indigène basse et non nuisible.

Ensemencer les trouées avec des essences d'arbres ou de mélanges d'espèces indigènes composées d'herbacées, d'arbustes et d'arbres. Il est aisé de ramasser des glands de chênes pour les semer en forêt. **Se procurer** les mélanges de semences chez des pépiniéristes spécialisés. Il ne faut surtout pas introduire de nouvelles espèces exotiques envahissantes. **Protéger les semis** de feuillus nobles contre la déprédation.

Favoriser une préparation de terrain d'intensité faible qui perturbe très peu le sol. **Procéder rapidement** au reboisement à la suite de la préparation du site, idéalement lors de la même saison.

Ensemencer la superficie en préparation de terrain d'un mélange d'herbacées vivaces ou annuelles (ex. : trèfle, mil) pour limiter l'installation des semis issus de la banque de semences. **Se procurer** un mélange de semences chez des pépiniéristes spécialisés. Il ne faut surtout pas introduire de nouvelles



espèces exotiques envahissantes. **Favoriser des herbacées de faible hauteur** afin d'éviter la compétition avec les plants reboisés.

Favoriser des plantations composées d'une diversité d'essences. Une association d'essences feuillues, d'essences résineuses ou un mélange de feuillus et de résineux.

Considérer le peuplier hybride pour reconstituer rapidement une ambiance forestière dans les plantations.

Envisager des plantations densifiées pour augmenter l'ombrage au sol.

Introduire des arbustes d'accompagnement dans les plantations (ex.: sureau, cornouiller, aulne, amélanchier)

Conserver la végétation indigène non nuisible à la croissance des plants lors des traitements d'entretien de plantation et des plants en enrichissement.

Expérimenter la coupe en hauteur des tiges de nerprun. Couper complètement la tige en laissant des branches vivantes. Intervenir en été (juillet, août). La quantité de rejets de souche pourrait être moindre. Les rejets pourraient être également plus fragiles face aux intempéries (verglas, neige lourde). Des agents pathogènes pourraient aussi coloniser la blessure. **Effectuer une deuxième coupe** dans la même saison à la suite de la production de rejets.

Expérimenter le demi-abattage des tiges de nerprun. Cette technique consiste à couper le tronc partiellement et à abaisser la cime au sol. Les petites tiges peuvent être cassées manuellement. La partie coupée ou cassée demeure attachée à la tige. Cette méthode n'entraîne pas nécessairement la mort du nerprun à courte échéance. Elle pourrait cependant affaiblir la plante et les rejets. Des agents pathogènes pourraient aussi coloniser la blessure.

Une sylviculture adaptée, voire préventive, ne supprime pas le nerprun bourdaine. Elle vise plutôt à minimiser l'avancée de l'invasion de la plante dans les peuplements et le boisé. Cette sylviculture est complémentaire aux méthodes de lutte à entreprendre tout au long du scénario sylvicole. Ces recommandations n'ont pas fait l'objet de suivi et d'évaluation de leur efficacité. Elles sont basées sur les connaissances actuelles, des observations, des expériences ponctuelles en forêt et le gros bon sens. Les pratiques sylvicoles proposées demeurent volontaires. La décision de les mettre en œuvre ou pas revient au propriétaire. Toutefois, les efforts à consentir aux activités de lutte contre le nerprun bourdaine seront d'autant plus exponentiels qu'il y aura eu peu de cas de pratiques sylvicoles adaptées.

La diversification des espèces permet d'augmenter la résilience des plantations et des peuplements naturels face aux perturbations naturelles, aux changements globaux et à un changement d'intérêt envers certaines essences forestières.



Photo: Mélanie Bergeron

Coupe en hauteur du nerprun bourdaine

Si un peuplement est exempt de nerprun, mais que des populations sont présentes à proximité sur le lot ou sur les lots voisins, procéder avec prudence lors de son aménagement. Au cours des années suivantes les travaux, planifier des visites de suivi afin de détecter une éventuelle présence de la plante et de la supprimer rapidement.



Photo: Marie-Josée Martel

Envahissement d'une plantation d'épinettes blanches de 4 ans



Ce projet a été réalisé dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts de la Table des MRC de l'Estrie et du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Il a été également rendu possible grâce au soutien financier du Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes de la Fondation de la faune du Québec en partenariat avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).



Forêts, Faune
et Parcs

Québec



Fondation de la faune du Québec

Québec



Imprimé sur Rolland Enviro Satin 200M texte. Ce papier contient 100 % de fibres postconsommation, est fabriqué avec un procédé sans chlore et à partir d'énergie biogaz. Il est certifié FSC® et Garant des forêts intactes^{MC}. La certification FSC® de Rolland avec NEPCon est reconnue par Rainforest Alliance.



PCF



Agence de mise en valeur
de la forêt privée de l'Estrie

Pour plus de détails sur la réglementation de l'utilisation des pesticides en milieu forestier :
<http://www.environnement.gouv.qc.ca/pesticides/inter.htm>

Source :

Martel, Marie-Josée, 2021. Guide de gestion du nerprun bourdaine pour les propriétaires forestiers. Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie, Cookshire-Eaton, 52 p.

Tél.: 819 875-1007 • www.agenceestrie.qc.ca • amfe@abacom.com